

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 29 mars 2018**

**DCM N° 18-03-29-1**

**Objet : Versement de la contribution financière pour 2018 au Centre Pompidou-Metz.**

**Rapporteur: M. SCHUMAN**

La Ville de Metz poursuit en 2018 son soutien auprès des institutions culturelles du territoire avec l'ambition d'accompagner la création, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'image et du numérique. Les enjeux majeurs de notre politique culturelle visent à rendre accessible l'art et la culture au plus grand nombre, et à renforcer l'attractivité de la ville avec des équipements de dimension internationale, à l'image du Centre Pompidou-Metz.

Le Centre affiche une fréquentation exceptionnelle de 345 000 visiteurs en 2017, soit une hausse de 15 % en comparaison avec l'année précédente, et maintient son excellent positionnement parmi les sites muséaux français les plus fréquentés.

En termes de programmation en 2018, la Saison Japonaise se prolonge jusqu'au mois de mai, permettant la découverte par un public large et diversifié d'une scène artistique rarement exposée dans cette ampleur :

- Après « Japan-ness » autour de l'architecture et l'urbanisme au Japon depuis 1945, l'exposition « Japanorama », visible jusqu'au 5 mars, porte un nouveau regard sur la création japonaise contemporaine.
- Ouverte jusqu'au 14 mai, « Dumb Type », conçue sous le commissariat de la directrice artistique du Musée d'art contemporain de Tokyo, Yuko Hasegawa, est la première exposition monographique en France dédiée au collectif d'artistes éponyme ; elle propose aux visiteurs une expérience sensorielle immersive, accompagnant une réflexion sur les interactions entre art et technologie.
- La Saison Japonaise est également accompagnée en 2018 du programme d'événements « 10 Evenings » avec de grandes figures du monde de la musique, du théâtre, de la performance et de la danse.

L'exposition de la Grande Nef, « L'Aventure de la couleur », exclusivement constituée d'une sélection d'œuvres phares de la collection du Centre Pompidou-Musée national d'art moderne, est visible depuis le 24 février pour une durée de 18 mois, jusqu'au 22 juillet 2019.

Au printemps s'ouvrira « Couples modernes », une exposition exceptionnelle d'art moderne interdisciplinaire consacrée à la thématique des couples de créateurs, et visible du 28 avril au 20 août.

A l'automne (du 13 octobre au 15 mai 2019), les espaces se métamorphoseront en parcours nocturne, avec une exposition de peintures intitulée « Peindre la nuit » qui rassemblera des œuvres importantes des avant-gardes mais également des plus jeunes générations, ainsi que de spectaculaires installations plus sensorielles. Elle questionnera la manière dont la nuit et la contemplation de l'infini du ciel étoilé nous transforme, révélant le rôle et l'importance de l'art dans nos vies.

Enfin, deux installations investiront la Galerie 1, du 16 juin au 7 janvier 2019, dont « Café Little Boy » de l'artiste mosellan Jean-Luc Vilmouth qui clôturera la Saison Japonaise et la trilogie consacrée à cet artiste du territoire. L'installation « Dream House » de La Monte Young, inventeur de l'idée de musique éternelle, occupera un espace de plus de 500 m<sup>2</sup> baigné de lumière et de musique.

Un riche programme d'actions culturelles est renouvelé proposant des séries de performances, spectacles, concerts, films et conférences en lien avec les thématiques des expositions. Le Centre déploie également une offre scolaire importante, visant la découverte des expositions et de l'art moderne et contemporain, avec des visites guidées, des ateliers-visites, des visites autonomes et des projets au long cours sur la médiation des expositions construits avec les établissements scolaires, du primaire au lycée, et d'autres institutions (ex : « la classe, l'œuvre » lors de la Nuit Européenne des musées, visites-duo avec la ludothèque LEAC, La Fête de la science). Ce sont en moyenne 40 000 élèves accueillis chaque année. De même, l'établissement consolide en 2018 son offre famille avec les temps forts en famille (ex : ateliers et stages pendant les vacances scolaires, Animations Estivales). Plus globalement, son action vers l'enfance et la jeunesse s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle de la Ville, élargi à la Métropole de Metz au titre de ses équipements culturels à compter de 2018.

Constellations de Metz va permettre de nouveaux échanges artistiques entre cette saison culturelle estivale et l'activité du Centre Pompidou-Metz (accueil d'artistes, cinéma en plein air, concerts...).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder, pour l'exercice 2018, au versement de la contribution financière d'un montant total de 550 000 euros au Centre Pompidou-Metz au titre de son fonctionnement et de son programme d'activités 2018 (montant identique à 2017), afin de contribuer à la bonne marche de l'établissement et au développement de sa programmation 2018. Les documents budgétaires prévisionnels pour 2018 s'équilibrent à hauteur de 13 238 000 euros en dépenses et en recettes, Metz Métropole étant engagée à hauteur de 5 150 000 euros et la Région Grand Est, de 4 000 000 euros.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU les dispositions générales du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Centre Pompidou-Metz,

VU la demande de contribution financière formulée par le Centre Pompidou-Metz pour l'exercice 2018,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### DECIDE :

- **DE VERSER** au Centre Pompidou-Metz pour le fonctionnement de ses activités, au titre de l'exercice 2018, une contribution financière de 550 000 euros en deux versements, un acompte d'un montant de 225 000 euros et un solde d'un montant de 325 000 euros.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièce connexe à ces affaires, et notamment la lettre de notification avec la structure bénéficiaire.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture  
Commissions : Commission des Affaires Culturelles  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**